

*Collectic' permet de vous faire part de nos travaux en cours et à venir afin de vous faciliter la tâche dans votre travail quotidien.*

*Nous traiterons ainsi chaque fois d'un sujet un peu plus en détails, ce mois-ci :*

#### **Rappel sur les fonctionnalités de la paie**

##### **Dématérialisation des factures**

*Les factures pourront être récupérées manuellement depuis Chorus Portail puis intégrées dans votre application comptable comme actuellement. La possibilité de les intégrer automatiquement sera également proposée pour les collectivités utilisant le parapheur électronique.*

*Ces aspects seront abordés lors des 4 formations sur ce sujet en novembre.*

*Cliquez [ici](#) pour vous inscrire.*

##### **Transfert Prime-Point**

*Dans la version EPAie de fin d'année, vous aurez - via la gestion des rappels - la possibilité d'effectuer des rappels automatiques (salaire en + et prime en -) dans le cas où vous n'avez pas encore effectué ce transfert.*

*Principe de l'opération : intégrer le montant des primes au salaire de base par un reclassement de l'agent (augmentation du nombre de points).*

##### **Légibase**

*Nous vous rappelons que vous disposez d'un accès à la base réglementaire LEGIBASE grâce aux identifiant et mot de passe en votre possession. Vous pouvez consulter soit depuis l'applicatif soit en s'identifiant directement sur le site [www.etat-civil.legibase.fr](http://www.etat-civil.legibase.fr).*

*Si vous avez égaré le mot de passe merci de contacter notre secrétariat au 04.50.51.47.05.*

##### **N4DS 2016 — Prélèvement à la source**

*La validation définitive de vos demandes vous sera notifiée mi-octobre. Nous vous rappelons que la mise en place de la DSN est prévue au 1/01/2018 en même temps que le prélèvement à la source de l'impôt sur les revenus.*

##### **Programme de formations**

*Le programme de formation pour le dernier trimestre 2016 est en ligne. Il a été légèrement décalé afin de répondre au plus juste aux nouveautés réglementaires concernant notamment la dématérialisation des factures.*

##### **Le mode hébergé**

*Suite aux négociations menées avec Berger-Levrault voici les coûts de cette solution pour nos adhérents:*

- 300 € d'ouverture de compte
  - 150 € de conversion de données
  - 30 € par mois par utilisateur déclaré
- } Payé une seule fois

*Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.*

##### **Cotisation DIF Elus**

*Cette cotisation de 1% est due depuis le 1/01/2016 et permet d'alimenter un fonds géré par la Caisse des Dépôts et Consignation.*

*Cette dernière ne vous ayant pas envoyé les coordonnées bancaires nécessaires à son paiement à temps pour vos paies de septembre vous devrez mettre cette cotisation trimestrielle en place pour vos salaires de décembre.*

*Le rappel de cette cotisation concernant la période de janvier à novembre sera également à prendre en compte : il se calculera depuis les outils de EPAie et se reportera sur les bulletins d'indemnités de décembre via la gestion des rappels.*

*Les collectivités ayant sur leur paie de septembre effectué le paiement de cette cotisation sur les 9 premiers mois de l'année n'auront donc à payer que le dernier trimestre 2016 sur leur paie de décembre.*

## La paie sous EPAie

### C'est la gestion de votre paie mensuelle :

Conforme avec la législation par une mise à jour automatique, via internet, pour répondre aux évolutions légales.

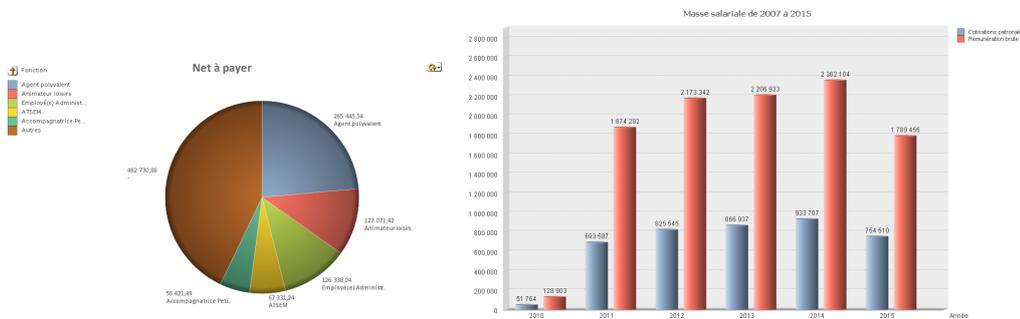
Mise à jour en direct des taux de cotisations, des différentes primes et constantes de calcul des paies.

### C'est l'intégration automatique vers votre comptabilité :

Création et attache automatique des pièces justificatives, bulletins de paie et état des caisses de charges, en annexe de vos mandats.

### C'est une analyse et des indicateurs :

Le module 'décisionnel' de la paie, vous permet à tout moment, de sortir des statistiques, sur différents axes d'analyse (service, masse salariale, charges patronales, etc.) exportable directement sous un tableau, ou sous un format de présentation.



### C'est une perspective budgétaire :

Vous pouvez effectuer des simulations, afin d'établir une prévision budgétaire, en prenant en compte des évolutions de carrière ou d'emploi.

	Scolaires 810				des Expif 92				écluis 90			
Totaux	279464,75	0,00	0,00	3744,79	0,00	0,00	161101,37	64007,76	0,00	0,00	4885,71	0,00
64111	172503,98	0,00	0,00	2280,59	0,00	0,00	0,00	39351,42	0,00	0,00	3001,66	0,00
64112	5155,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	908,45	0,00	0,00	4,12	0,00
64118	22865,43	0,00	0,00	385,20	0,00	0,00	0,00	3286,91	0,00	0,00	316,96	0,00
6451	126327,22	0,00	0,00	382,00	0,00	0,00	0,00	33689,19	6591,36	0,00	502,78	0,00
6332	1713,74	0,00	0,00	11,40	0,00	0,00	0,00	359,80	196,76	0,00	15,01	0,00
6338	1007,64	0,00	0,00	4,54	0,00	0,00	0,00	335,89	118,05	0,00	9,00	0,00
6453	62903,60	0,00	0,00	721,24	0,00	0,00	0,00	4568,02	12563,16	0,00	960,53	0,00
64832	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	10550,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7165,55	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	1915,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	8532,13	0,00	0,00	57,47	0,00	0,00	0,00	2821,41	591,65	0,00	75,64	0,00
631	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	164849,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111961,51	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64158	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### C'est une gestion des plannings et des absences :

Vous pouvez établir les plannings de votre personnel et suivre les congés, et les différentes absences de vos agents (RTT, maladie, etc.)